

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Réunion du 21 septembre 2013

Convocation le 12 septembre 2013

L'an deux mille treize, le vingt et un septembre à 10 h 00, le Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale de Neulise, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

Sous la Présidence de Monsieur Hubert ROFFAT,

Etaient présents: Hervé BADOR, Paul BERT, Claudette BOUDOT, Monique DENIS, Marie Thérèse FESSY, Agnès GIRAUD, Hubert ROFFAT

Etaient absents excusés: Guy GIROUDIERE, Jean Pierre JACQUINET, Jean Paul PHILIBERT, Marie Claude PROT

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 11, il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Madame Agnès GIRAUD ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

Approbation du PV du précédent Conseil d'Administration

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 avril 2013 est approuvé à l'unanimité.

Colis du Noël des Anciens

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration que le Comité du Noël des Anciens a décidé sa dissolution à compter du 11 septembre 2013.

Le Comité du Noël des Anciens souhaiterait que le CCAS continue d'organiser le repas de Noël et la distribution de colis pour les personnes de plus de 70 ans de la commune.

Si le CCAS accepte de poursuivre cette action, le Comité s'engage à reverser au CCAS l'argent dont il dispose.

Monsieur le Président demande aux conseillers s'ils souhaitent que le CCAS se charge d'organiser le repas de Noël et la distribution de colis.

L'ensemble des conseillers présents sont favorables au maintien de cette action à destination des plus de 70 ans de la commune et souhaitent que le CCAS s'en charge.

Le principe du Noël des Anciens est le suivant :

- Il est proposé à tous les plus de 70 ans de la commune, qu'ils soient domiciliés à Neulise ou originaires de Neulise et résidents en Maison de retraite, de participer à un repas offert par le CCAS

(si leur conjoint à moins de 70 ans, et s'il souhaite participer, il paie son repas) ;

- S'ils ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, participer au repas un colis leur est distribué courant du mois de décembre.

Pour l'organisation du repas et de la distribution des colis, il apparaît nécessaire de désigner des référents. Se portent volontaires : M. Hervé BADOR et Mme Agnès GIRAUD.

Mme Monique DENIS se charge de demander à M. Chanelière s'il peut faire l'animation du repas.

Dates à retenir :

- 2 octobre 2013 – 18h : Préparation des invitations (participants : Hervé BADOR, Agnès GIRAUD)
- 3 octobre 2013 – 20h30 : Rencontre du Comité des Fêtes afin de savoir s'ils peuvent aider le CCAS pour cette action (participants : Hubert ROFFAT, Hervé BADOR, Agnès GIRAUD)
- 19 octobre 2013 – 10h – Salle de la Mairie : réunion de toutes les personnes souhaitant aider à l'organisation du repas (*réunion à confirmer*)
- 15 décembre 2013 – 12h – Restaurant scolaire : Repas de Noël des Anciens (date modifiée suite à l'indisponibilité de M. Chanelière)
- Courant décembre 2013 : Distribution des colis

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Président déclare la session close.

Délibéré en séance, les jour et an susdits.

La séance est levée.